



Petit rappel ou Astuce du mois

Mars 2012



Formulaire des informations sur l'établissement complété! En êtes-vous certain?

Il y a deux situations pour lesquelles vous devez compléter le Formulaire des informations sur l'établissement:

- annuellement;
- lorsque vous effectuez la mise à jour d'un évaluateur ou d'une unité de soins.

| | Révision annuelle | Mise à jour d'un évaluateur ou d'une unité de soins |
|---|--|---|
| 1 | Dans la section « Bordereau des Transactions » cliquez sur le triangle rouge « Opération en lien avec le bordereau ». | Enchaînement automatique vers le Formulaire des informations sur l'établissement. |
| 2 | Dans le menu, sélectionnez « Joindre le Formulaire des informations sur l'établissement ». | Passez à l'étape 3. |
| 3 | Complétez et mettre à jour les informations du formulaire. | |
| 4 | Pour chaque page, assurez-vous de valider les informations, puis cochez la case « Confirmez le contenu de cette page ». | |
| 5 | Lorsque vous aurez coché cette case et que toutes les sections obligatoires d'une page auront été complétées, le « X rouge » dans l'onglet de la page sera remplacé par un « crochet vert ». | |
| 6 | Une fois que tous les « <mark>X rouges</mark> » sont remplacés par des « crochets verts », il ne vous reste plus qu'a cliquer sur « Ok ». | |

Pour de plus amples informations, communiquez avec nous : support@erosinfo.com



Bonne utilisation du eFRAN!